

Aide mémoire

Première rencontre avec l'avocat

Préparez-vous à la rencontre avec l'avocat



- Pensez à toutes les informations que vous voulez donner à l'avocat.
- Préparez vos pièces d'identité
- Demandez à quelqu'un de vous accompagner au besoin (ami, famille, intervenant etc.).

Posez des questions à l'avocat lors de la première rencontre

Après avoir raconté votre histoire, ne soyez pas gêné de poser des questions à votre avocat !

C'est son travail de répondre à vos questions.

Par exemple, vous pouvez lui demander :

- Avez-vous déjà eu des dossiers du même genre ?
- Combien de temps cela pourrait prendre avant que mon dossier ne soit réglé ?
- Quelles sont mes chances de succès
- Que se passe-t-il si je perds ?
- Quelles sont les autres options (médiation, négociation ?)
- De quels documents avez-vous besoin ?
- Comment je peux communiquer avec vous ?
 - Courriel, téléphone, texto, Whatsapp ?
- Je peux m'attendre à une réponse de votre part en combien de temps ?
- Quelles sont les prochaines étapes ?

Si avocat payé par l'aide juridique

- Qu'est-ce que je dois faire pour être admissible à l'aide juridique ?
- Quand est-ce que vous me confirmerez que je peux avoir l'aide juridique ?
- Est-ce que tout mon dossier sera avec l'aide juridique ou si je devrai payer certaines parties ?

Si avocat payé par vous

- Combien ça me coûtera ?
 - Est-ce que vous me chargerez à l'heure ?
 - Ou est-ce que vous pouvez me donner un prix pour le travail à faire au complet ?
- Comment est-ce que je devrai payer ?
 - Chèque, carte de crédit, comptant ?
 - Est-ce que je peux payer en plusieurs fois ou tout d'un coup ?
 - À quel moment je devrai payer ?
- Allons-nous signer un contrat ?

Un avocat devrait...

- Prendre le temps de vous rencontrer **lui-même**.
- Poser des questions et prendre des **notes**.
- Vous faire **signer un contrat** qui explique son travail et le prix.
- Vous remettre une **facture et un reçu** après vos paiements.
- Vous **répondre** dans un délai raisonnable à vos demandes/appels.
- Vous rencontrer et vous **préparer** à un interrogatoire ou à une audience.
- Vous tenir **informé** de comment avance votre dossier.

Vos devoirs, car n'oubliez pas que c'est votre dossier

- Posez des questions.
- Prenez des notes pendant la rencontre avec l'avocat pour ne rien oublier.
- Assurez-vous que votre courriel et votre boîte vocale fonctionnent.
- Ne signez pas de formulaire incomplet ou faux.
- Répondez rapidement à l'avocat quand il vous envoie des messages.
- Envoyez-lui rapidement les documents qu'il demande.
- Informez votre avocat s'il y a des changements dans votre situation (ex : changement d'adresse, séparation, naissance d'un enfant, etc.).
- Gardez des traces écrites (courriels, textos) de vos ententes et échanges avec l'avocat.
- Validez que l'avocat ou le consultant est inscrit au Barreau (avocat) ou au CCRI (conseiller).



Vous avez le droit de choisir un autre avocat si vous n'êtes pas satisfait de ses services



- Il devra vous donner votre dossier ou le transférer à votre nouvel avocat.
- Il ne pourra pas influencer le juge ou le décideur pour nuire à votre dossier.
- Vous devrez sûrement payer pour le travail qu'il a déjà fait.
- Vous avez le droit de porter plainte soit au Barreau ou au CCRI.

Cet outil a été réalisé grâce à la contribution financière de Justice Canada et de la Chambre des notaires du Québec. Cependant, seule La Maison Bleue est responsable de son contenu.